

COMMISSION PERMANENTE DU 1er AVRIL 2021

Rapports n° CP 2021-200

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : AVENANTS AUX CONVENTIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DES
OPÉRATIONS CNAM SYNERGIE 2, CNAM LANDY 2 ET PREMIÈRE PIERRE - VAL D'EUROPE
ET OUTIL DE SIMULATION DE PROJETS DE MIGRATION DE SYSTÈMES D'INFORMATION POUR
UNIVERSITÉS ET COLLECTIVITÉS**

Texte de l'amendement :

L'article suivant est ajouté à la délibération :

« Décide de s'engager immédiatement aux côtés des étudiants et personnels d'AgroParisTech mobilisés pour exiger de l'État l'arrêt de la privatisation du site de Grignon, et la mise en oeuvre d'un projet public et réellement durable pour celui-ci. »

Exposé des motifs :

**SE MOBILISER POUR PRÉSERVER LE SITE D'AGROPARISTECH DE GRIGNON,
ET Y DÉVELOPPER UN PROJET PUBLIC ET DURABLE**

Alors que le regroupement des sites franciliens d'AgroParisTech dans l'Université de Paris-Saclay est aujourd'hui en cours, le devenir du site de Grignon est fortement mis en question.

L'État entend en effet mettre en vente ce site, connu pour être haut lieu de la recherche agronomique depuis 200 ans. Le site de Grignon, d'une grande richesse environnementale, se trouve ainsi menacé d'artificialisation par sa probable vente à des promoteurs privés dans des conditions qui demeurent opaques.

Les étudiants d'AgroParisTech sont actuellement mobilisés pour défendre le maintien de ce site dans le giron public. Ils mettent en avant la nécessité d'une réelle concertation de l'État avec les enseignants-chercheurs, les étudiant-e-s, le personnel d'AgroParisTech et les habitant-e-s de la commune de Grignon, pour co-construire un nouveau projet à dimension culturelle et pédagogique, au service du développement d'agricultures alternatives et de la préservation de l'environnement.

L'absence de dialogue du Gouvernement n'est pas acceptable, d'autant plus que cette privatisation du site de Grignon irait à l'encontre des objectifs affichés par ce dernier contre l'artificialisation des sols.

La Région Ile-de-France, qui prétend elle aussi s'engager sur ces objectifs, ne peut rester silencieuse et indifférente.

Elle doit dès à présent s'engager aux côtés des étudiants et personnels d'AgroParisTech mobilisés, pour exiger de l'État la mise en oeuvre d'un projet public et réellement durable pour le site de Grignon.

Tel est l'objet de cet amendement.

Céline MALAISE
Présidente de groupe

